

# Evian

N O U V E L L E S

Magazine d'informations municipales

N° 66

NOVEMBRE - FÉVRIER 2024

p.3

Budget participatif :  
les projets lauréats

p.18

La flamme olympique passera  
par Evian le 23 juin

p.25

Le Marathon du piano fait rimer  
"Musique et Jeux olympiques"

Le projet d'aménagement  
et de développement durable  
approuvé !



Josiane Lei, maire

## “Engagement indéfectible”

Chers Evianais,

Votre sécurité et celle de nos visiteurs ont toujours été une priorité absolue pour la première magistrate que je suis et pour la municipalité. C'est pourquoi je profite de cette prise de parole pour réaffirmer notre engagement indéfectible envers la protection et le bien-être de chacun d'entre vous.

A ce propos, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour mettre fin aux problèmes d'insécurité dont un quartier est particulièrement la cible. Sachez que nous travaillons sans relâche avec la Police nationale, le Sous-préfet, les bailleurs sociaux, en lien avec les habitants pour y mettre un terme et nous y parviendrons.

Notre police municipale gagne encore en force avec le recrutement d'une adjointe au chef de police et d'un nouvel agent. Ces renforts contribuent à garantir la sécurité et la tranquillité publiques de la commune.

Cet éditorial me donne aussi l'occasion de partager avec vous quelques-uns de nos projets et de nos réalisations dont nous pouvons être fiers collectivement.

Parmi les réalisations phares, figure le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) que le conseil municipal a validé le 28 novembre. Pierre angulaire du plan local d'urbanisme (PLU), il fixe les grandes orientations en matière d'aménagement afin de garantir un développement harmonieux et durable de la commune.

Son rôle précis et ses objectifs ont été explicités dans les pages de ce magazine. Décliné en règlement, il donnera lieu à une dernière enquête publique avant l'été, avant le vote ultime du PLU en conseil municipal.

Il permettra de limiter la consommation et l'artificialisation des sols naturels et d'en reconquérir. Il permettra aussi de considérer de manière globale le patrimoine architectural, environnemental et végétal pour encore mieux les protéger.

Ce début d'année voit aussi le démarrage de projets d'envergure à l'exemple de l'aménagement de la route de la Corniche qui fait figure de porte d'entrée de la commune sur les Hauts et que la Ville va aménager en collaboration avec le Département. Objectif : améliorer la sécurité de tous : piétons, cyclistes et automobilistes avec des aménagements adaptés.

Ce printemps verra aussi le démarrage de la phase 2 de la réhabilitation de la Buvette Cachat avec la reconstruction du grand promenoir disparu dans les années 50. Un chantier hors norme qui permettra à terme de redonner ses lettres de noblesse au quartier des sources que des touristes du monde entier viennent visiter toute l'année.

Enfin, le printemps s'annonce sous les meilleurs auspices avec une série de rendez-vous sportifs et festifs : le Marathon du piano du 27 au 29 mars, l'Urban trail le 27 avril, Festiléman du 17 au 19 mai, sans oublier le passage de la flamme olympique le 23 juin. Des événements qui, j'en suis sûre, contribueront à enrichir la vie sociale, culturelle et économique de notre belle commune tout en renforçant son attractivité et son dynamisme.

## Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

### Actualités

- P3 - Budget participatif : quels sont les projets lauréats ?
- P4 - Réaménagement du quartier Franc : la tranche 2 est en cours
- P4 - Plan de mobilité : les aménagements se poursuivent
- P5 - La route de la Corniche va être aménagée
- P5 - “Véломétier” de retour le 23 avril
- P6 - Grandes manœuvres dans le parc de La Grange au Lac
- P7 - Buvette Cachat : l'acte 2 se profile
- P8 - Un nouveau site internet plus accessible et inclusif
- P8 - Au campus connecté, les inscriptions se font toute l'année
- P9 - La chaufferie et son réseau vont s'agrandir
- P9 - La fibre optique largement déployée à Evian

### Tourisme

- P10 - La Ville a obtenu le label France station nautique
- P10 - Tourisme lémanique : Evian et Montreux engagés dans un programme ambitieux
- P10 - Evian lauréate de l'AMI “tourisme d'affaires”

### Vie économique

- P11 - UniversCelles, exclusivement féminin
- P11 - De nouveaux commerces et activités

### Vie sociale

- P12 - La Ville et la R'mize ont signé un partenariat pour des achats plus responsables
- P12 - L'opération “Paniers solidaires” lancée
- P13 - Un nouveau temps fort pour sensibiliser à la condition des femmes
- P13 - Une conférence : “Femmes sportives, femmes en montagne” le 3 mai

### Urbanisme

- P14-15 - Le projet d'aménagement et de développement durable approuvé

### Cadre de vie

- P16 - Label 4 fleurs : la Ville d'Evian en lice
- P16 - Une grainothèque à la médiathèque
- P17 - Permis de végétaliser : et si vous l'expérimentiez ?
- P17 - Le tri à la source des biodéchets à l'essai

### Sports

- P18 - La flamme olympique passera par Evian le 23 juin
- P18 - 3<sup>e</sup> Urban trail : à vos baskets le 27 avril !
- P18 - Tennis de table : Marion Gastelier, double championne de Haute-Savoie
- P19 - Le dojo paré d'une fresque
- P19 - Formation au BNSSA : la collaboration Evian-Publier-Thonon a porté ses fruits

### Vie culturelle

- P20 - La médiathèque a rejoint le réseau “bibliothèques Daisyrables”
- P20 - La médiathèque équipée d'un télé-agrandisseur
- P20 - Avec e-médi@s, des ressources numériques gratuites pour tous
- P21 - Quand l'histoire d'Evian se raconte dans les bulles
- P21 - Pour les 10 ans de l'orgue, Agonda sort le grand jeu

### Agenda

- P22-23 - Vos prochains rendez-vous

### Exposition

- P24 - Henri Martin-Henri Le Sidaner deux talents fraternels à découvrir au Palais Lumière

### Événement

- P25 - Du 29 au 31 mars, le Marathon du piano fait rimer “Musique et Jeux olympiques”
- Festiléman met le Léman à l'honneur

### Tribunes

- P26-27 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian



## Budget participatif : les projets lauréats dévoilés



*Des assises seront créées autour de l'esplanade du port, comme celles de la place Lucien Bonnaz.*



*Un parc de loisirs pour chiens est en projet.*

*Un projet de jeux et d'espaces de convivialité sera créé au parc Dollfus.*



### Trois projets retenus

- ▶ **Un projet de jeux et d'espaces de convivialité au parc Dollfus** comprenant des aires de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, une table de ping-pong, des tables de pique-nique, un parcours sensoriel et des agrès sportifs (ce projet réunit quatre propositions convergentes).
- ▶ **Un parc de loisirs pour les chiens**, pour permettre à nos amis à quatre pattes de se défouler.
- ▶ **Des assises au bord de l'eau autour du square Henri-Buet**, pour admirer le paysage lacustre ou assister aux événements sur l'esplanade.

Un groupe de travail sera constitué pour chaque projet, afin d'associer les porteurs de projets et éventuellement les votants à la conception et à la mise en œuvre.



## Réaménagement du quartier Franc : la tranche 2 est en cours

La ville poursuit le réaménagement du quartier Franc. Une première phase de travaux a été réalisée au printemps 2023 avec la rénovation de la rue et de la gaffe de l'Eglise. Pour l'accompagner dans cette rénovation, la Ville a fait appel au groupement d'architectes paysagistes Atelier Paysager (La Roche-sur-Foron) associé à GTR Sarl (Saint-Paul-en-Chablais). L'objectif est de mettre en valeur ce quartier, le plus ancien de la ville, dont certaines bâtisses datent du Moyen-Age.

La tranche 2 vient de démarrer. Elle comprend la rénovation de la rue de la Monnaie et le débouché sur la rue du lac avec la reprise du trottoir, ainsi que le réaménagement du jardin au cœur de l'îlot entre la rue Nationale et les rues de l'église et de la Monnaie.

Ces travaux comprennent, l'aménagement de surface, la modernisation de l'éclairage et l'adaptation du réseau d'eaux pluviales.

En prévision de ces travaux, GRDF a changé la conduite de gaz basse pression.

Le chantier a débuté fin février, le tout devrait être livré mi-juin.

Le même type de matériaux choisis pour la rue de l'église et le parvis du Casino (dalles en granit et béton désactivé) sera utilisé. Des bornes seront mises en place pour interdire la circulation automobile après 10h. A terme, la rue de la Monnaie, tout comme la rue de l'Eglise, sera piétonne. Le réaménagement prévoit aussi de rendre les voies accessibles à tous. Le réaménagement est aussi synonyme de végétalisation. A l'exemple de celles de la rue de l'Eglise, des fosses seront créées en pied de façade pour inciter les habitants à planter, dans le cadre du permis de végétaliser.

Dans son ensemble, le chantier durera jusqu'en 2025. L'investissement total s'élève à 1,5 millions d'euros TTC.



Les travaux concernent le réaménagement de la rue de la Monnaie et du jardin au cœur de la Gaffe.

## Plan de mobilité : les aménagements se poursuivent

Plan d'aménagement de la place de la Libération.



A compter de mi-mars, dès la fin du dispositif de viabilité hivernale, les services techniques vont mettre en œuvre progressivement la suite des aménagements prévus dans le cadre du plan de mobilité. Initialement prévus début novembre, ceux-ci ont dû être reportés à cause des mauvaises conditions météo. Ces aménagements visent à rééquilibrer l'usage de l'espace public pour la sécurité des piétons et des cyclistes.

Le premier a consisté à mettre en place début novembre et à titre expérimental une "rue école" avenue des Sources au niveau de l'école maternelle. Cette portion de rue est dorénavant fermée à la circulation automobile en période scolaire, aux heures d'entrée et de sortie des élèves. La décision prise en concertation avec l'école a été bien accueillie par les parents. La circulation automobile a été inversée début novembre rue Commandant-Madelaide.

La suite des aménagements va consister à neutraliser la circulation automobile sur la partie haute de l'avenue de Neuvécelle à la jonction avec le boulevard Jean-Jaurès. Cette interdiction sera formalisée par l'installation d'un dispositif physique et d'un sens interdit. Concomitamment, le sens de circulation sera inversé rue Alfred-André dans le sens descendant.

"La mise en œuvre va aussi dépendre des phases de terrassement prévues sur le chantier de la Buvette Cachat" précise Bertrand Vouaux, directeur des services techniques.

Par ailleurs, comme prévu, l'avenue de Fléry sera mise en sens unique dans le sens montant sur les 30 derniers mètres rejoignant le boulevard du Royal. "L'idée est de dévier le flux descendant sur les voiries appropriées de catégorie 1" précise Jean-Pierre Amadio, adjoint au cadre de vie et à la mobilité. Grâce à cela le passage de la guinguette sous le pont SNCF sera réservé aux piétons pour leur garantir plus de sécurité. Les vélos pourront emprunter ces voies non autorisées à l'automobile.

Enfin, le secteur de la place de Libération va également faire l'objet au printemps d'un complet réaménagement, avec dans les grandes lignes : le maintien d'une unique voie de circulation avenue Jean-Léger dans le sens ouest-est, plus de stationnements pour les vélos, une mise en sens unique est-ouest de la rue de la Touvière entre la rue Jean Monnet et la rue Source des Cordeliers et un marquage au sol à la résine rue Jean Monnet pour être plus visible. L'aménagement sera progressif et débutera par le marquage au sol, puis la pose de mobiliers successivement côté commerces, côté sud, avenue d'Abondance et enfin, rue de la Touvière.



Les aménagements se poursuivent dans le centre-ville pour mieux sécuriser les cheminements piétons et vélos. Prochainement la place de la Libération.



La Ville d'Evian, en collaboration avec le Département s'apprête à aménager la RD21, route de la Corniche, qui fait figure à ce jour, de véritable porte d'entrée des Hauts d'Evian.

## La route de la Corniche va être aménagée

Longue de 540 m, cette portion de route départementale actuellement située hors agglomération, ne présente à ce jour aucun aménagement sécurisé. C'est pourquoi la Ville souhaite l'aménager et sécuriser le secteur. Pour ce faire, elle a sollicité le soutien financier du Département.

Dans ses grandes lignes, le programme comprend l'amélioration de la sécurité pour les piétons et les cyclistes, de la gestion de la collecte des déchets, des réseaux de transports urbains et interurbains. Il s'agit aussi de mieux organiser et ralentir la circulation automobile avec l'abaissement à 50 km/h de ce tronçon et la réalisation d'un carrefour giratoire avec la route Saint-Thomas et en finalité, une meilleur cadre de vie à l'entrée de ville.

En parallèle de cet aménagement la Ville a mené récemment plusieurs autres chantiers complémentaires à savoir la réalisation d'un réseau de chaleur souterrain liée à la construction de la chaufferie, et compte enfouir des réseaux secs en même temps que l'aménagement de voirie.

Pour mener à bien ces travaux, la Ville a confié à l'issue d'un appel d'offres la maîtrise d'œuvre à l'entreprise GTR, qui, en lien avec elle et le Département, gestionnaire de la voie, a proposé un plan d'aménagement complet.

### Trois phases de chantier

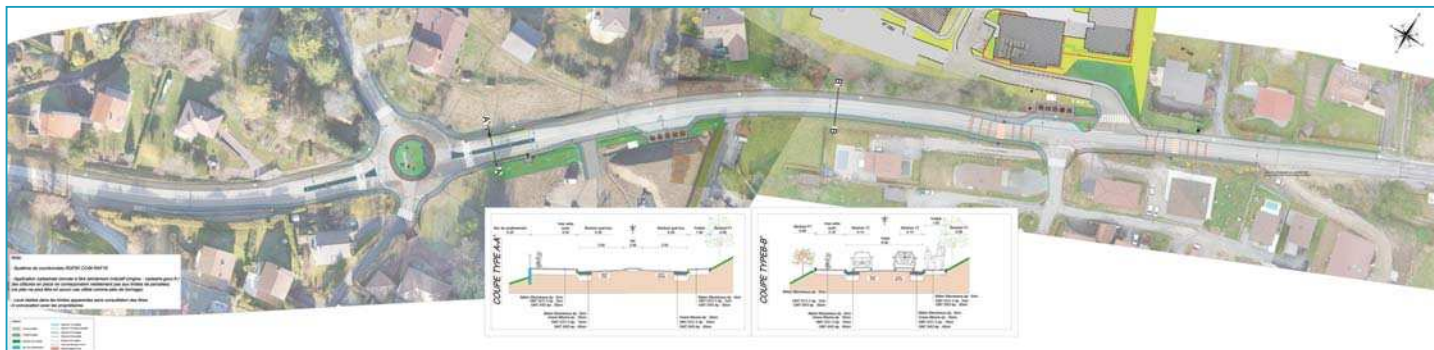
Le chantier se déroulera en trois phases : l'enfouissement des réseaux secs depuis le 15 janvier, l'aménagement du giratoire avec la route Saint-Thomas (au second semestre 2024), et enfin, la section courante entre le giratoire et Neuvecelle (au premier semestre 2025).

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la Ville d'Evian avec une participation financière du Département.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à environ 2 500 000 € dont 2 000 000 € à la charge de la Ville et 500 000 € à la charge du Département. Une subvention supplémentaire est attendue dans le cadre de l'aménagement en faveur de la mobilité douce.

Une convention de financement de travaux a également été conclue avec le SYANE (syndicat de l'aménagement numérique et de l'énergie) portant sur les travaux préalables d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication. Ces travaux sont estimés à 759 185 € avec une prise en charge par le SYANE à concurrence de 30 %.

Un giratoire sera créé au carrefour avec la route Saint-Thomas.



### "Vélo Métier" de retour le 23 avril

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de mobilité, la Ville accueille l'entreprise Vélo Métier. Cette entreprise thononaise est spécialisée dans l'entretien et la réparation des vélos.

Son camion atelier sera à nouveau stationné tous les mardis, à partir du 23 avril à côté du bar "La Frégate", en face du port de commerce.

Un service d'enlèvement et de livraison est aussi proposé à tous les résidents évianais.

Pour en savoir plus :

Tél. 04 50 16 69 65 - [contact@velometier.com](mailto:contact@velometier.com) / [www.velometier.com/fr](http://www.velometier.com/fr)



## Grandes manœuvres dans le parc de La Grange au Lac

Le chantier des nouvelles loges de La Grange au Lac progresse à grands pas !

Fondations, structure, charpente et toiture sont finalisées. Le bâtiment est désormais hors d'eau hors d'air et les travaux se concentrent maintenant sur l'aménagement intérieur.

De nouvelles loges plus grandes et plus fonctionnelles, adossées au flanc est de la Grange au Lac, le long du funiculaire, que les artistes des Rencontres Musicales d'Évian auront le privilège d'inaugurer le 26 juin prochain pour l'ouverture du festival.

Parallèlement, au nord-ouest du site, un balai d'engins de chantier finalise le terrassement de l'emplacement qui accueillera bientôt La Source Vive. Une imposante dame de fer s'est glissée au milieu du parc : une grue d'une hauteur de 46 mètres qui surplombe le site pour en préserver les arbres. Son installation préfigure déjà l'étape suivante : la pose des fondations, qui a déjà débuté. L'inauguration de cette nouvelle salle de concert d'une capacité de 500 places est prévue en 2026.

Rencontres Musicales d'Évian, du 26 juin au 6 juillet  
Programmation et réservations : 04 50 26 94 48 ou [www.lagrangeaulac.com](http://www.lagrangeaulac.com)

*De nouvelles loges adossées au flanc est de la Grange au Lac ont été construites.*



*Le chantier de construction de La Source Vive s'est mis en place.*





## Buvette Cachat : l'acte 2 se profile

Après la restauration du clos-couvert, la réhabilitation de la Buvette Cachat va entrer prochainement dans une nouvelle phase avec la reconstruction du grand promenoir extérieur. Un chantier complexe qui nécessite au préalable un travail de gros œuvre sur les parties enterrées. Explications.

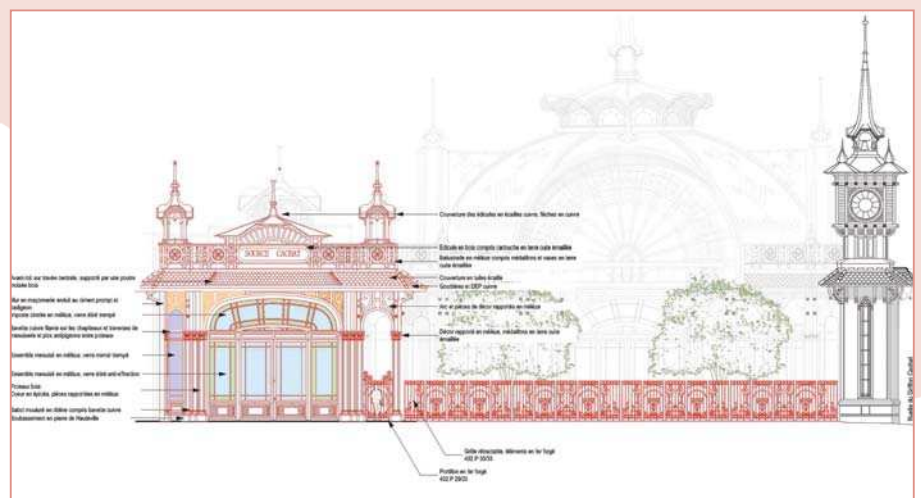
Alors que les travaux de la tranche 1 sur la toiture de la coupole seront totalement terminés en mai, la tranche 2 se profile. Le temps d'analyser les offres reçues le 11 mars et de sélectionner les candidats et le chantier devrait démarrer peu de temps après. "Cette tranche de travaux a deux volets : un volet qui est spécifiquement "Buvette Cachat" et un volet qui concerne les parcelles d'à côté" explique Romain Larcher, architecte du patrimoine du cabinet RL & Associés (Lyon) en charge du suivi du chantier. Celui-ci se déroulera donc en deux temps.

Dans un premier temps, la zone située entre la parcelle de la Buvette Cachat et l'école va être complétement réaménagée. Les escaliers du passage public seront démolis, ainsi que l'immeuble de caves qui se trouve à proximité. Les caves seront ensuite reconstruites et le toit surélevé formant un parvis avec un espace d'attente pour les parents et permettant un accès à l'école distinct de la Buvette Cachat.

Cette nouvelle construction servira également pour la Buvette en étant pourvue d'un monte-charge, accessible depuis le parvis et qui desservira le niveau inférieur de la Buvette où se trouveront les futures zones techniques, notamment un espace de préparation pour un salon de thé ou traiteur. Cette extension va permettre de créer de nouveaux accès à la zone technique grâce à un grand couloir qui longera les espaces existants.

Tout don ouvre droit à une réduction d'impôt.  
Si vous êtes un particulier, la réduction d'impôt est de 66 % du don.  
Si vous êtes une entreprise, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 60 % du don.

Je donne pour la restauration de la Buvette Cachat



### Le sous-sol renferme d'autres surprises

Le sous-sol renferme d'autres surprises, tels ces murs de l'ancien établissement thermal qui se trouvaient à l'emplacement de la buvette Cachat. Ils furent conservés et remaniés pour la construction de la buvette bien qu'ils ne correspondent pas à l'emprise du nouveau bâtiment plus vaste. Le promenoir reconstruit pourra prendre appui sur ces constructions sur un côté, comme c'était le cas auparavant, mais nécessitera de nouvelles fondations sur l'autre côté.

Au lieu de simples fondations, une extension du niveau enterré sera construite, aménageant un nouvel accès aux espaces techniques, sans impacter les espaces ayant conservé leurs aménagements historiques. Datant du XX<sup>e</sup> siècle, les planchers en béton de la zone, déformés et fissurés, seront aussi refaits.

Dès que ce travail de gros œuvre aura été réalisé, la reconstruction du promenoir disparu dans un incendie dans les années 1950, pourra débuter, avec l'édification de l'ossature en bois, la création du mur servant de fond sur le côté ouest et tous les aménagements, sol, décor, etc.

"En croisant les sources, nous n'avons pas eu de difficultés à retracer le bâtiment" explique l'architecte. Ces sources, ce sont certains plans, énormément de cartes postales du début du XX<sup>e</sup> permettant de voir le grand promenoir sous toutes ses coutures et enfin, le bâtiment existant dont le promenoir sera un prolongement extérieur. "En recroisant toutes ces sources, on est en mesure de dessiner tous les détails et de concevoir un projet avec certaines fonctionnalités techniques qu'on peut intégrer sans qu'on les voie" souligne Romain Larcher.

La charpente du promenoir devrait être terminée pour l'été. Avant cela, les charpentiers et menuisiers auront à régler tous les problèmes d'approvisionnement. De nouveaux défis en perspective pour ce monument hors norme.



Promenade-Concert de l'Établissement Thermal

Le grand promenoir sera reconstruit tel qu'il était à l'origine.



## Un nouveau site internet plus accessible et inclusif



Les services d'accessibilité de Lisio sont aussi sur la version mobile du nouveau site.

Fin décembre, la Ville s'est dotée d'un nouveau site internet : [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr). En prévision de cette refonte, les Evianais avaient été consultés pour donner leur avis sur les évolutions souhaitées.

Objectif : améliorer l'ergonomie pour faciliter l'accès aux services en un clic. Le nouvel outil possède aussi un agenda personnalisable (catégories, dates, événements en lien...), un accès personnalisable aux annuaires associations et commerces, des contacts via des formulaires dédiés et un outil de recherche optimisé et simplifié.

Le nouveau site de la Ville se veut aussi plus accessible et inclusif. *"Il est essentiel que chacun ait accès simplement à l'information, quels que soient son âge et son handicap"* explique le maire.

La solution a été trouvée grâce à Lisio. Ce nouvel outil matérialisé par un hippocampe permet au plus grand nombre d'avoir accès aux contenus. Avec cette solution, le site adapte automatiquement son affichage, en fonction du type de difficulté de chaque visiteur : handicaps visuels, cognitifs, moteurs, utilisateurs sans expérience numérique, seniors, zones à faible débit.

Le module permet également de modifier la langue utilisée. Au total, 26 langues sont référencées. Lisio propose un mode écologique qui permet de réduire jusqu'à 90 % le poids des pages de manière à rendre le site neutre en CO<sub>2</sub>.

## Au Campus connecté, les inscriptions se font toute l'année

Connaissez-vous le campus connecté du Léman ? Installé dans la Maison de l'eau à proximité de la fondation Foa / Ladapt, l'établissement d'enseignement supérieur a ouvert ses portes il y a 3 ans. Le campus connecté est un lieu spécifique où les étudiants peuvent suivre des formations à distance dans tous les domaines. *"Il s'agit d'un dispositif national porté par la collectivité désireuse de développer l'offre de formation universitaire et professionnelle en lien avec les besoins du territoire"* précise Josiane Lei, maire et présidente de la communauté de communes.

Grâce au campus connecté, il est possible de (re)nouer avec des études universitaires à distance tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique et de tous les atouts d'une vie étudiante. *"L'encadrement en présentiel permet de créer du lien entre étudiants de cursus divers et une meilleure motivation au quotidien"* explique Elsa Sancey, tutrice et coordinatrice du campus.

Depuis la rentrée de septembre, c'est une douzaine d'étudiants qui fréquente le campus pour préparer des licences, BTS, bachelor et titres professionnels dans des domaines aussi variés que l'économie et la gestion, la protection de la nature ou encore les ressources humaines. De profils divers, la plupart sont en formation initiale, d'autres en reconversion professionnelle, d'autres encore sont sportifs de haut niveau dans des clubs locaux. L'accès au dispositif est gratuit. La sélection se fait sur dossier. L'Université Savoie-Mont-Blanc, partenaire permet aux étudiants du campus d'accéder à une offre de service de l'institution (prêt entre bibliothèques, ressources numériques, ateliers en ligne, bien-être et culture). *"Des places sont encore vacantes, il est possible de s'inscrire toute l'année"* indique Elsa Sancey.

Accès gratuit. Sélection sur dossier. Modalités d'inscription sur : [www.cc-peva.fr](http://www.cc-peva.fr) - Tél. 04 85 73 00 06 - [campus@cc-peva.fr](mailto:campus@cc-peva.fr)



Le campus connecté se situe dans la Maison de l'eau au 22, avenue Anna de Noailles.





La chaufferie bois et son réseau de chaleur de près de 3 km sont entrés en fonction fin octobre sur les hauts d'Evian.

Selon l'Ademe, elle fait partie des 166 chaufferies biomasse construites en France en 2022.

Depuis, de nouveaux besoins sont apparus.



En prévision de l'extension du réseau, la chaufferie va être légèrement agrandie.

## La chaufferie et son réseau vont s'agrandir

Suite à un accord conclu par le Syane avec l'Evian Resort, une extension est en cours vers le Nord-Est afin de raccorder la Grange au lac, la future salle de spectacle La Source vive et les hôtels Royal et Ermitage. Le raccordement est prévu au printemps. Le contexte sur le coût de l'énergie et les besoins en mix énergétique ont également décidé la SA Mont-blanc à se raccorder au réseau. La chaufferie aidera à réduire la précarité énergétique en rendant le chauffage plus abordable. De fait, un prolongement du réseau de distribution est en projet vers le Nord afin de raccorder les immeubles du quartier Bennevy et Mémises, ainsi que les équipements culturels et sportifs municipaux de Passerat : le stade, le boulodrome, la maison des associations et le Conservatoire.

En prévision de cette extension, la chaufferie va être légèrement agrandie pour abriter une nouvelle chaudière. Le permis de construire et la déclaration ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) sont en cours d'instruction. Le démarrage des travaux est espéré pour fin avril. 12 mois de travaux sont nécessaires pour mener à son terme l'extension réseau, 13 mois pour agrandir la chaufferie.

*"Les travaux d'agrandissement de la chaufferie seront réalisés en marge de l'extension du réseau de distribution pour la rendre opérationnelle fin 2024"* explique Bertrand Vouaux, directeur des services techniques.

En conséquence, la mise en service de cette troisième antenne Nord pourrait intervenir au printemps 2025. Au final, la chaufferie aura une puissance de 6 MW et permettra de produire 14 GWh/an de chaleur tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 2 300 tonnes d'équivalent CO<sup>2</sup> par an, soit l'empreinte carbone de 1 000 habitants. *"Afin de faire certifier les performances environnementales exemplaires de la chaufferie biomasse, la Ville est candidate au label Ecoréseau+"* précise le maire.

Le réseau fera à terme près de 7 km. Le montant des travaux à la charge du Syane après extension (antenne Nord-Est/Nord-Ouest et second brûleur) sera de 9 861 000 € HT avec une subvention de l'ADEME de 4 683 000 € et une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de 300 000 €.

## La fibre optique largement déployée à Evian

Engagé dans le déploiement du réseau public fibre optique, qui permet une connexion internet et téléphonique de meilleure qualité, le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique (Syane) a rendu compte récemment de l'avancement de celui-ci sur la commune.

### Comment se raccorder ?

1. Je choisis mon opérateur fibre en testant mon éligibilité sur : <https://fibre.syane.fr/eligibilite-de-mon-logement/>
2. L'opérateur raccorde mon logement dans un délai de 4 à 8 semaines. Il est mon seul interlocuteur y compris pour les questions de raccordement. *Attention : Je ne résilie pas mon abonnement actuel tant que la fibre n'est pas installée.*
3. L'opérateur m'informe que ma ligne est activée. Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit.
4. Pour tout problème de raccordement non résolu avec votre opérateur, les équipes du Syane ont ouvert une adresse : [infofibre@syane.fr](mailto:infofibre@syane.fr)

Concernant les professionnels, les services numériques très haut débit sont ouverts à la commercialisation pour l'ensemble des entreprises. Le réseau public du Syane est exploité et commercialisé auprès des opérateurs par la société Altitude Infra Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation de service public.

Concernant les logements des particuliers, l'ouverture à la commercialisation de la fibre est partielle. La commune est découpée en 13 secteurs techniques dont 8 sont déployés en maîtrise d'ouvrage par le délégataire Altitude Infra Haute-Savoie. Concernant les secteurs déployés en maîtrise d'ouvrage Syane, les travaux sont totalement réceptionnés depuis février 2023. Seuls 19 logements situés avenue Commandant Madelaine le seront en 2024-2025. Ces ouvrages construits et réceptionnés ont été remis à Altitude Infra Haute-Savoie le délégataire chargé de l'exploitation et de la commercialisation du réseau public du Syane auprès des opérateurs. A ce jour, plus de 4 000 logements sont éligibles sur ce périmètre. Pour les secteurs sous maîtrise d'ouvrage Altitude Infra, les premières ouvertures commerciales des logements ont eu lieu au premier semestre 2023. Celles-ci se poursuivent progressivement au fil des mois depuis cette date. Aujourd'hui, plus de 1900 logements sont déjà ouverts à la commercialisation sur ce périmètre. Les logements non encore éligibles le seront en 2024-2025.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement : [www.hautesavoie-fibre.fr](http://www.hautesavoie-fibre.fr)



## La Ville a obtenu le label France station nautique



La Ville d'Evian, candidate, a obtenu le label "France station nautique" avec 2 étoiles pour 5 ans.

Le prix a été remis officiellement mardi 22 novembre à Paris à l'occasion du salon des maires. "Ce label est un gage de qualité et de sérieux en matière de propositions nautiques" se félicite Lise Nicoud, adjointe à la vie associative et sportive. Le label est en effet décerné aux communes françaises qui proposent un large éventail d'activités nautiques et s'engagent à structurer l'offre, la faire connaître et la mettre en valeur. En développant ces activités, la Ville veut diversifier son offre et attirer des publics différents. Elle ambitionne de se positionner comme une destination touristique attrayante pour les amateurs d'activités nautiques. De plus, conformément à ses engagements dans la prise en compte des objectifs de développement durable dans toutes ses actions, ce label sera aussi un levier pour la préservation de l'environnement. Un conseil de station est déjà constitué avec les représentants des acteurs nautiques et permettra d'organiser et d'améliorer les offres nautiques du territoire. Il sera le point de rencontre et d'échanges incontournable pour le nautisme de la ville.

Plus d'infos : [www.station-nautique.com/](http://www.station-nautique.com/)

## Développement du tourisme lémanique : Evian et Montreux engagés dans un programme ambitieux



Josiane Lei, maire et Laurent Wehrli, coordinateur du Montreux International Tourism Forum.

Le 19 novembre, les instances européennes validaient le financement d'un projet interreg VI France-Suisse porté par l'Association du Montreux International Tourisme Forum et l'Office du tourisme et des congrès d'Evian. Ce projet de 1.1 M € sur 3 ans, initié fin 2022 avec l'appui du Conseil du Léman, associe cinq partenaires : les offices du tourisme de Montreux et de Genève, l'école supérieure Hes-SO du Valais et les offices intercommunaux Destination Léman et Lemans Moutains Explore (communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance).

Le projet intitulé "Acteurs Tourisme Léman" souhaite contribuer à structurer et à animer des échanges entre professionnels publics et privés de la destination franco-suisse. "Le projet réunit deux destinations pionnières : Montreux et Evian, autour d'une réflexion commune sur le renforcement de l'attractivité et l'adaptabilité au tourisme de demain" explique Josiane Lei, maire et présidente de l'office de tourisme. Au fil du temps, les principales stations lacustres françaises et suisses (Genève, Lausanne, Montreux, Evian, Thonon, Yvoire...) ont chacune acquis une notoriété mondiale faisant du bassin lémanique une destination touristique majeure. Pour autant, il y a très peu de données sur la fréquentation globale du bassin lémanique, sa saisonnalité, le comportement des visiteurs, les modes de séjour, de déplacement, les attentes...

Cette collecte sera confiée à l'école d'ingénierie HES-SO Valais-Wallis. Ces analyses seront partagées avec les partenaires du projet et l'ensemble des acteurs touristiques concernés. Objectif mieux préparer la destination lémanique aux enjeux de demain.



## Evian lauréate de l'AMI "tourisme d'affaires"

Atout France, opérateur national du tourisme a dévoilé le 4 janvier les 11 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt "Spécial tourisme d'affaires". Ce projet vise à accélérer la transition durable et renforcer l'attractivité et la compétitivité des équipements dédiés aux rencontres professionnelles. Parmi les 11 candidats retenus, aux côtés de Cannes (palais des festivals), Lyon (centre de congrès) ou encore Biarritz, figure Evian qui projette de réhabiliter une partie du Palais des festivités et l'ancienne caserne des pompiers en une scène de musiques actuelles (SMAC). "L'insertion de ce projet dans le paysage urbain et le mix entre tourisme d'affaires et équipement d'animation de la vie locale sont représentatifs d'une tendance à suivre" souligne Atout France. La Ville est donc assurée de bénéficier d'un appui technique et financier en 2024 pour mener à bien le projet dans sa phase étude.



Véronique Duffour a ouvert sa boutique "UniversCelles" le 15 décembre. Même si quelques derniers réglages restent à faire, le décor est planté. *"La boutique est une capsule de mon histoire, de mon univers, de mes amis, de mon monde artistique et de ce que j'aime"...*



Véronique Duffour a eu mille vies avant d'ouvrir boutique au 24 rue Nationale.

## UniversCelles : exclusivement féminin

Comme son nom l'indique, UniversCelles fait la part belle aux créatrices et artistes féminines. Sur les portiques, on trouve des vêtements de stylistes, des pièces de Louise Misha, de Dixie, des sacs Maud Terseur, et sur les présentoirs : des accessoires de mode, des décorations, des bijoux, des cosmétiques, des paillettes biodégradables...

*"Je chine des marques au coup de cœur"*, attentive à une mode éthique, made in Europe, à base de matières naturelles ou recyclées. Sur les murs : des photos, des linogravures, des collages, des pièces uniques d'artistes femmes, françaises et suisses qu'elle a rencontrées. Car avant d'entamer ce nouveau challenge commercial, Véronique Duffour a eu mille vies.

En 1993, elle commence une carrière dans le rap. Elle est alors une des rares femmes en France à évoluer dans cet univers masculin. Elle côtoie alors le gratin du hip hop hexagonal, crée des événements de musiques urbaines où elle promeut les femmes.

En 2011, elle devient DJ et court la France pour mixer à la demande. Mais un problème d'hyperacousie l'oblige à stopper sa carrière.

Sa vie prend alors un nouveau tournant, universitaire cette fois. Après avoir décroché un certificat d'études politiques, elle enchaîne avec un master 2 de l'Observatoire des politiques culturelles. Elle se voit alors proposer par le ministère de la Culture de diriger des structures de musiques actuelles. Mais Véronique a envie de relever un défi qu'elle a en tête depuis longtemps : être à son compte. Son installation à Evian est un retour aux sources, dans la ville de son enfance. *"J'ai toujours une affinité avec Evian"*.

Pour mener à bien son projet, elle a été accompagnée par l'Agence économique du Chablais qui l'a formée, ainsi que le réseau Initiative France et France Active

UniversCelles - 24, rue Nationale - Tél. 04 50 80 49 42 - <https://www.universcelles.com>

## De nouveaux commerces et activités



### Le Banc des gourmets

Boris Archer et Sébastien Geay  
(Restaurant de poisson)  
1, rue de l'église  
Tél. 09 78 81 24 88

### Saydomobile

(Vente, achat et réparation de smartphones)  
16, rue de la Touvière  
Tél. 07 88 66 99 80

*Saydomobile74*  
*Snapchat / Instagram / Facebook*



### Les C

Cocon des créateurs du Chablais & d'ailleurs (bijoux, accessoires tissus, sacs, illustrations...)

Charlotte et Céline  
31, rue Nationale  
Tél. 06 89 98 89 91

[www.cocondcreateurs.fr](http://www.cocondcreateurs.fr)



Josiane Lei, maire, Astride Baud Roche et Claude Richard, co-présidents de l'association "Pôle Ressourcerie du Chablais - La R'Mize" ont signé le 22 décembre une convention de partenariat liant la Ville et le Pôle ressourcerie du Chablais.

## La Ville et la R'mize ont signé un partenariat pour des achats plus responsables

Créé en 2019, le Pôle ressourcerie du Chablais est un projet d'économie circulaire porté par un collectif de sept associations de l'économie sociale et solidaire (Chablais Insertion, Atelier Re-née, Trivallée, Chablais interemploi, Aiders 74, Repair Café du Chablais et Fab Lac) et un cercle citoyen, en collaboration avec les trois communautés de communes du Chablais.

L'idée est de proposer une offre de produits issus des déchetteries, soigneusement triés, réparés ou transformés et revendus à petit prix. Implantée à Marclaz, la R'mize est un vaste espace dédié au ré-emploi. Il regroupe un centre de tri et de transformation d'objets divers appelé la Fabrique et une boutique qui propose une offre de seconde main de qualité et des créations avec des matériaux récupérés.

Cette convention permet à la Ville et son centre communal d'action sociale (CCAS) d'acheter en priorité le matériel dont ils ont besoin : mobilier, petit électroménager, livres, décoration... directement à la R'mize, avant de commander du matériel neuf.

*"Dans le cadre du programme "Savoir rouler à vélo" qui permet aux enfants de 6 à 11 ans d'être plus autonomes à vélo, la collectivité a acheté une dizaine de vélos remis en état à la R'Mize" explique le maire.*

En plus de faire réaliser des économies à la collectivité, l'objectif est de participer à l'économie circulaire en ayant recours à des objets de seconde main. De plus, ces achats permettent d'aider les personnes en réinsertion professionnelle travaillant au sein de la R'Mize.



Sébastien Jouen, directeur de Pousses d'Avenir et Viviane Viollaz, adjointe aux solidarités ont lancé l'opération.



## L'opération "Paniers solidaires" lancée

La Ville et l'association Pousses d'avenir ont lancé début février l'opération "Paniers solidaires". Celle-ci a vu le jour début novembre avec la signature de la convention entre l'association installée à Publier et le centre communal d'action sociale (CCAS) lui permettant de rejoindre le programme.

L'objectif est de permettre à des personnes ayant de faibles ressources d'accéder à des paniers de légumes bio, frais et locaux à moindre coût. Créé en 2021, ce programme est porté par le réseau des Jardins de Cocagne dont Pousses d'avenir est partenaire. Une collaboration d'autant plus vertueuse que Pousses d'avenir œuvre à la réinsertion professionnelle de personnes en difficulté sociale par la production de légumes biologiques.

Cette initiative vise à favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour des familles en situation de précarité avec un quotient familial inférieur à 800 euros. Deux contenants leur sont proposés : un panier demi-part pour 2 à 3 personnes au prix de 3,12 € (d'une valeur réelle de 11,20 €) et un panier complet pour 3 à 4 personnes au prix de 5,04 € (valeur réelle : 17,80 €). *"La différence est à la charge du CCAS"* précise Viviane Viollaz, adjointe en charge des solidarités. Les légumes fournis varient en fonction de la production du moment.

Les paniers sont livrés à raison d'un par semaine. Le point de retrait se trouve à Ethic-étapes, avenue de Neuvecelle.

Les personnes intéressées peuvent contacter le CCAS : 04 50 74 32 60. Le nombre est limité à 10 bénéficiaires. Les autres personnes peuvent s'inscrire sur une liste d'attente.



## #Changeons les règles Un nouveau temps fort pour sensibiliser à la condition des femmes

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville (centre communal d'action sociale) et ses partenaires ont organisé le 8 mars une nouvelle journée d'échange autour des sujets du féminin.

La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle concerne près de 2 millions de femmes dont l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières. Cette situation porte atteinte à leur dignité, constitue un frein à l'insertion de milliers de femmes en situation de précarité et augmente les risques de déscolarisation. C'est également un facteur de risque pour la santé en cas de renouvellement insuffisant des protections.

Fort de ce constat, la Ville a imaginé en 2021 un dispositif pour lutter contre la précarité menstruelle. Trois axes ont été mis en œuvre en proposant d'abord à toutes les femmes une distribution de produits d'hygiène féminine. Pour ce faire, la Ville en partenariat avec le Département, l'Etat, a fait appel à la société Marguerite & Cie afin d'installer des distributeurs dans plusieurs publics.

La Ville s'est donnée aussi pour mission d'accompagner les associations locales qui distribuent déjà des produits hygiéniques aux femmes en situation de précarité. Après avoir mobilisé des partenaires et sollicité des dons, le CCAS a sollicité l'association "Accueil et Partage" pour redistribuer les produits aux femmes en situation de précarité.

Pour donner toute sa résonance à ce combat, la Ville (CCAS) et ses partenaires ont saisi l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars pour organiser une nouvelle journée d'échange autour des sujets du féminin. Informations, quiz, ateliers, conférence, exposition ont rythmé cette journée à laquelle les collégiens éviens ont été conviés. L'année olympique a donné l'opportunité à la Ville labellisée "Terre de jeux", d'aborder le thème de la parité dans le sport. Une conférence sur le thème "Femmes et pratiques sportives" a conclu ce rendez-vous qui sera renouvelé.



## Conférence : "Femmes sportives, femmes en montagne" le 3 mai



Cyril Burdet, entraîneur de l'équipe de France féminine de biathlon participera à la conférence.

Une femme doit-elle s'entraîner comme un homme ?  
Faut-il adapter les contenus d'entraînement selon les phases du cycle menstruel ?  
Y-a-t-il des mesures particulières à prendre pendant la grossesse ou après l'accouchement ?  
Qu'est-ce qui explique les différences de performance sportive entre femmes et hommes ?  
Être une femme est-il avantageux ou pas en altitude ?

Autant de questions qui seront abordées lors de la conférence "Femme sportive, femme en montagne" le vendredi 3 mai. Une soirée rythmée par des conférences, une table ronde et des échanges avec le public.

Avec la participation de Cyril Burdet, entraîneur de l'équipe de France féminine de biathlon, Marie-France Cloux, sage-femme, Grégoire Millet, professeur en physiologie de l'exercice à l'université de Lausanne et des sportives de haut-niveau.

Auditorium du Palais Lumière, 19h. Entrée libre.



## Le projet d'aménagement et de développement durable approuvé

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est un document d'urbanisme de référence qui occupe une place majeure dans le plan local d'urbanisme (PLU). Il sert à définir les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire et de développement urbain. Il permet de fixer des objectifs pour une période de 10 à 20 ans, en termes d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection du patrimoine, de préservation des espaces naturels et de remise en bon état des continuités écologiques, afin de garantir un développement harmonieux et durable de la commune. Le PADD respecte la loi littoral et est compatible avec le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) du Chablais. Le PADD, document de référence de la politique publique d'urbanisme, permet à tout habitant d'obtenir une information simplifiée et synthétisée sur le projet communal.

Clé de voûte du PLU, le projet d'aménagement et de développement durable fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir. Objet de deux réunions publiques et de deux débats en conseil municipal, il a été approuvé le 28 novembre. Rôle, objectifs, contenus. Éclairage.



### Les 3 axes du PADD d'Evian : une ambition forte pour accompagner la commune dans un développement harmonieux et durable

#### 1- Promouvoir un renouvellement urbain harmonieux

(poursuivre la valorisation des rives du Léman, préserver la qualité architecturale, maintenir la trame végétale, réduire la consommation d'espaces, fixer une limite Sud à l'urbanisation, accompagner la mutation de Thony, futur pôle de centralité).

##### ► Par l'accompagnement de la densification urbaine et le renouvellement urbain :

Accompagner une intensification urbaine sur les secteurs proches des transports en commun et liaisons douces, mettre en place une densification progressive des rives jusqu'aux hauts, engager une requalification des principales artères routières, assurer un aménagement harmonieux et durable des futurs projets...

##### ► Avec des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace :

Tendre vers une consommation de l'espace égale à « zéro », proposer une densité adaptée selon les quartiers...

##### ► Par la mise en valeur des paysages :

Valoriser les perspectives paysagères sur le lac, protéger les parcs et jardins, créer de nouveaux espaces verts, requalifier les entrées de ville...

##### ► En préservant les caractéristiques de quartiers et leur identité :

Protéger le paysage des quartiers, permettre une évolution maîtrisée...

##### ► En préservant le patrimoine historique :

Protéger et valoriser les édifices publics et leurs abords et préserver les villas et immeubles remarquables tout en encourageant l'architecture innovante...

#### 2- Vivre à l'échelle d'Evian

##### ► Tendre à satisfaire les obligations légales en matière de construction de logements :

Objectif 7000 logements sur la CCPEVA à l'horizon 2040 (orientations du SCoT), 20 % maximum de maisons individuelles, 25 % locatifs sociaux, garantir la mixité sociale...

##### ► Renforcer les cœurs de vie et préserver les espaces publics collectifs...

##### ► Renforcer et diversifier l'offre économique, commerciale et touristique :

Favoriser la diversité des activités commerciales, valoriser les atouts touristiques...

##### ► Conforter l'offre d'équipements : Notamment les écoles, les espaces verts publics...

##### ► Améliorer les déplacements :

Poursuivre l'amélioration de la desserte bus et des aménagements en faveur des mobilités douces (vélo, piéton), affirmer le lien entre la ville et le lac (cheminements), insertion paysagère des aires de stationnement, permettre une meilleure connexion entre quartiers...





Le PADD fixe des objectifs de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

### Les éléments du PLU

- **Le rapport de présentation/diagnostic territorial** explique les choix retenus en s'appuyant sur le diagnostic territorial qui présente les prévisions économiques, démographiques, environnementales ou relatives à l'équilibre social de l'habitat.
- **Le PADD**
- **Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** définissent les intentions et orientations d'aménagement portant sur un secteur ou un quartier.
- **Le règlement et ses documents graphiques** délimitent les zones urbaines, les zones à urbaniser et les zones naturelles et forestières et fixent les règles générales.
- **Les annexes** comprennent les servitudes d'utilité publique, le patrimoine naturel, culturel, l'inventaire du patrimoine local remarquable, les réseaux, canalisations, le plan d'exposition au bruit, le plan de prévention des risques naturels et d'inondation...

\*Le **PLU, plan local d'urbanisme** organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il encadre les projets urbains, leur architecture, leur impact sur l'environnement collectif et le développement durable.

### 3- Evian, une ville tournée vers le développement durable et ville résiliente

#### ► **Préserver le patrimoine naturel existant :**

Réserver les espaces naturels et agricoles (reliquets) parcs, diversité des milieux, les éléments végétaux remarquables (coteaux boisés), assurer l'intégration urbaine et paysagère des nouvelles constructions...

#### ► **Conforter et restaurer les trames écologiques :**

Augmenter la perméabilité et la qualité de la trame verte urbaine, la part d'espaces verts dans chaque opération, mettre en place des toits végétalisés, poursuivre la renaturation des sols, définir une OAP "trame verte"...

#### ► **Préserver la ressource en eau**

Assurer l'adéquation besoins-ressources, protéger les zones de protection de captage, les zones humides, ruisseaux...

#### ► **Agir sur les nuisances et les pollutions :**

Anticiper les nuisances sonores, prendre en compte les nuisances existantes, encourager l'économie circulaire et le recyclage...

#### ► **Accélérer la transition énergétique :**

Poursuivre la dynamique de rénovation énergétique, développer les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur urbains, le photovoltaïque...

#### ► **Adapter le territoire au changement climatique et aux risques :**

Re-végétalisation et dés-imperméabilisation des zones fortement urbanisées...

#### ► **Dynamiser l'agriculture locale :**

Développer les circuits courts via les jardins familiaux et partagés...



### Révision du PLU, les grandes étapes :

**Analyse territoriale :** le diagnostic transversal qui croise toutes les thématiques (juillet-décembre 2021).

**Ateliers CAUE** conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (1<sup>er</sup> semestre 2021).

**Elaboration du PADD**

(1<sup>ère</sup> réunion publique le 9 nov. 2021 / 1<sup>er</sup> débat conseil municipal le 13 déc. 2021).

**Ateliers citoyens par quartier** (printemps 2022)

**Concertation citoyenne "Centralité de Thony"** (été 2023).

**Elaboration du PADD** (2<sup>e</sup> réunion publique le 7 nov. 2023 / 2<sup>e</sup> débat conseil municipal le 13 nov. 2023) avec la prise en compte de la "Centralité de Thony".

**Nous sommes ici.**

**Déclinaison réglementaire :** déclinaison du PADD en règlement, plan zonage, OAP... (en cours).

**Enquête publique** (avant l'été 2024).

**Arrêt de projet :** présentation du PLU et vote du conseil municipal (été 2024).



## Label 4 fleurs : la Ville en lice

Le jury national des villes et villages fleuris a annoncé sa visite le 16 juillet prochain afin d'examiner la nouvelle candidature de la ville au label 4 fleurs et vérifier qu'elle est toujours à la hauteur du trophée qu'elle détient depuis 1968. L'attribution de cette marque de prestige s'effectue sur la base d'une série de critères définis par le conseil national des villes et villages fleuris. Figurent notamment la motivation pour l'obtention du label, la démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement, les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population et des touristes. Sont pris en compte également : la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement, les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité, les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...) et la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Ce nouveau défi sera l'occasion pour la commune de mettre en exergue la démarche singulière qu'elle a entreprise pour préserver l'environnement à travers les 17 objectifs de développement durable de l'ONU et de tendre ainsi vers une ville durable et résiliente.



## Une grainothèque à la médiathèque

Samedi 23 mars, la médiathèque lancera un nouveau service avec la mise en place d'une grainothèque. Cette idée en vogue dans les bibliothèques a séduit l'équipe de la médiathèque.

Alors qu'est-ce qu'une grainothèque ? "C'est comme une bibliothèque mais avec des graines et non des livres. Elle permet l'échange continu de graines de fleurs, de légumes, de fruits, d'aromates hors du système marchand" explique Pauline Masson, référente grainothèque au sein de la médiathèque. Basée en effet sur le mode du troc, elle invite les visiteurs à déposer des graines (non issues du commerce, non hybrides (F1) et sans produit chimique) et à prendre, en échange, un sachet de semences proposé par un autre jardinier amateur. C'est aussi un lieu d'échange pour les idées, les savoirs et les savoir-faire relatifs au jardinage, à la récolte de semences et autres thèmes des éco-jardins.

Pour ce faire, la médiathèque travaille en collaboration avec les associations des jardins partagés de la ville, les Gardiens de semences et le service des jardins qui donnera son excédent de graines.

Afin d'accompagner les jardiniers amateurs, des ressources seront proposées : documentaires, guides pratiques. "Ce nouveau service permettra de mettre en valeur nos collections sur le sujet, et d'attirer un public différent, bien que nous comptons déjà parmi nos abonnés des amateurs jardiniers" précise Pauline, elle-même passionnée de jardinage.

La grainothèque sera accessible à l'accueil de la médiathèque.  
Le lancement aura lieu samedi 23 mars à 17h. Entrée libre.





## Permis de végétaliser : et si vous l'expérimentiez ?

Vous habitez en ville et vous avez envie d'agrémenter votre pas de porte avec quelques plantes ? C'est possible ! La Ville a lancé en 2023 le permis de végétaliser. Objectif : offrir au plus grand nombre la possibilité de participer à la végétalisation et l'embellissement de sa rue, de son quartier, de la ville. Le principe est simple, il suffit au préalable de vous procurer la charte de "végétalisation de l'espace public" en ligne sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr) pour vous assurer que votre projet est conforme, puis de le déposer ou l'envoyer à : [courrier@ville-evian.fr](mailto:courrier@ville-evian.fr).

Si besoin, le service cadre de vie répond à vos questions. Après approbation, rendez-vous est pris avec le service pour signature du permis. Les candidats s'engagent à planter des végétaux recommandés. Une liste est annexée à la charte. Le jardinier s'engage à entretenir les végétaux qu'il a plantés et à respecter les normes de sécurité et d'accessibilité. Le permis est accordé pour un an, renouvelable tacitement quatre fois. Alors à vos plants !

Plus d'infos : [services.techniques@ville-evian.fr](mailto:services.techniques@ville-evian.fr) - 04 50 83 14 34

*La communauté de communes est en charge du tri à la source des biodéchets pour les ménages. Les professionnels doivent recourir à un prestataire.*



*Le tri des biodéchets est en phase test dans certains quartiers. Si l'expérimentation s'avère concluante, le tri devrait ensuite être généralisé à l'ensemble de la ville.*

## Le tri à la source des biodéchets à l'essai

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères, soit plus de 300 kg en moyenne par foyer chaque année. Ils sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO<sup>2</sup>. Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages.

Dans le cadre de son plan de gestion des déchets, la communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance propose des solutions aux habitants. Ainsi, elle met à disposition gratuitement de composteurs individuels pour ceux disposant d'un jardin et de composteurs collectifs pour les copropriétés qui en font la demande.

Par ailleurs, la CCPEVA expérimente depuis novembre 2023 la collecte des biodéchets en points d'apports volontaires. A ce jour, à Evian les quartiers concernés sont le boulevard du Bennevy, le boulevard de la Détanche et l'avenue de Fléry. Contact a été pris par l'ambassadeur de tri avec les habitants pour les informer de l'expérimentation, les sensibiliser au tri et leur remettre un "bio seau" (7L).

Au total, plus de 500 bio seaux ont été distribués. Charge ensuite aux habitants de se rendre dans un des abris en libre-accès pour y déposer leurs biodéchets. Ce nouveau mode de collecte doit progressivement se déployer, sur Evian, Neuvecelle et Publier prioritairement, pour les habitants dépourvus d'espaces verts près de chez eux.

Plus d'infos auprès des ambassadeurs du tri de la Communauté de Communes Pays d'Evian-Vallée d'Abondance au 04 58 57 03 00 ou [spgd@cc-peva.fr](mailto:spgd@cc-peva.fr)

## La flamme olympique passera par Evian le 23 juin

Historique ! Le dimanche 23 juin 2024 sera une journée à marquer d'une pierre blanche à Evian. Le département accueillera la flamme olympique pour l'un des temps forts du relais, qui s'élancera de Marseille, le 8 mai pour s'achever à Paris le 26 juillet. La flamme traversera six villes : Annecy, Annemasse, Cluses, Evian, Excenevex, Héry-sur-Alby et, enfin, Chamonix, la ville étape.

Un dispositif très strict encadrera le parcours de la flamme. Tout est prévu pour qu'elle ne s'éteigne jamais, de jour comme de nuit. Elle sera toujours sous bonne escorte. En plus des policiers qui assurent sa sécurité, une équipe de "gardiens de la flamme" l'accompagnera pour s'assurer qu'elle soit toujours allumée.



Le convoi composé d'un quarantaine de véhicules s'étendra sur 300 m lors de la traversée de la commune. Il la parcourra sur un trajet d'environ 4 km. Un changement de porteur aura lieu tous les 200 m. Pour donner toute sa résonance à cet événement mondial, la Ville a élaboré un programme d'animations en lien avec le conservatoire, les écoles, les clubs sportifs et les sapeurs-pompiers, à différents endroits du parcours.

Pour des raisons de sécurité, le parcours ne sera révélé que tardivement. La route sera fermée à la circulation au moins 30 mn avant le passage du convoi et le stationnement sera interdit sur tout le parcours.

Une information précisant le parcours et le programme des festivités sera communiquée ultérieurement.

Evian accueillera un convoi dit "Engagement" avec un dispositif plus impressionnant.



## 3<sup>e</sup> Urban trail : A vos baskets le 27 avril !

**Soyez au cœur de la course, devenez bénévoles !**

La Ville d'Evian vous propose d'être au cœur de l'Evian Urban Trail en étant bénévole.

Pour garantir le bon déroulement de cette belle aventure, l'organisation a besoin en effet de près de 80 bénévoles pour assurer le balisage du parcours, orienter les coureurs et apporter des aides diverses.

Si vous êtes motivé(e), contactez le service sport-vie associative : [associations@ville-evian.fr](mailto:associations@ville-evian.fr)

On ne change pas une formule qui gagne. Après deux premiers succès, la Ville organise un nouvel Evian Urban Trail samedi 27 avril. L'Evian Urban trail n'est pas une course comme les autres ! En plus d'être un défi sportif, elle fait aussi la part belle à la découverte en proposant d'explorer la ville autrement. A la clé, une incursion dans les plus beaux et les plus secrets endroits d'Evian au gré d'un circuit de 7,5 km reliant le bas et le haut de la ville.

Ce nouveau rendez-vous sportif fait aussi écho au label "Terre de Jeux 2024" que la commune a décroché en 2020, et avec lequel elle s'est engagée à promouvoir la pratique sportive dans l'esprit des Jeux olympiques.

Nouveautés cette année, la course inaugure un parcours inédit mais de même distance (7,5 km) et même dénivelé (200 m D+), ainsi qu'une catégorie marche.

Demeurent les catégories : course en individuel, relais de deux coureurs, sprint et courses enfants ouvertes aux benjamins et minimes.

Cette année, les départs et arrivées auront lieu place des Anciens-Combattants (église). Le retrait des dossards se fera à cet endroit le vendredi 26 avril de 18h à 20h et le samedi 27 avril de 13h à 15h30. Les départs auront lieu à 16h pour les marcheurs, à 16h15 pour les benjamins-minimes et à 17h pour les adultes.

La participation aux courses enfants est gratuite. Elle est de 15 € par personne en individuel et en relais, 7 € pour les marcheurs. Attention aux inscriptions de dernière minute qui se feront sur place. Le tarif est fixé à 20 € pour les courses et à 10 € pour la marche.

Les inscriptions se font en ligne sur : <https://www.finishers.com/course/evian-urban-trail>



## Tennis de table : Marion Gastelier, double championne de Haute-Savoie

A 15 ans, Marion Gastelier est une des étoiles montantes d'Evian sports tennis de table. Il y a 8 ans encore, rien ne la prédestinait à ce sport, et c'est par hasard qu'elle jette son dévolu sur le tennis de table après une visite au forum des associations. Marion fait ses premiers pas en 2015 dans la salle Jo Goy, temple du tennis de table évienais, d'abord en section loisir. Un choix qui lui réussit plutôt bien. A raison de trois entraînements hebdomadaires, au club, soit 5 à 6 heures de pratique par semaine, auxquels s'ajoutent le jeu en équipes tous les week-end, la jeune pongiste progresse vite.

Wilfried Guibert, son entraîneur, qui encadre les 145 licenciés du club, n'est pas peu fier de ses bons résultats : *"elle a évolué lors de cette saison dernière en nationale 1 individuelle cadette qui est le plus haut niveau en France. Elle a gagné les titres départementaux dans toutes les catégories d'âges possibles et à plusieurs podiums aux titres régionaux"* précise-t-il. Lors de la cérémonie de récompenses aux sportifs méritants qui ont marqué 2003, ses exploits ont été largement salués avec une belle moisson de médailles. Elle est vainqueur de l'open jeunes départemental mixte toutes catégories, double championne de Haute-Savoie catégorie cadette et junior et médaille de bronze en double aux championnats régionaux.



## Le dojo paré d'une belle fresque

Après avoir fait l'objet d'une rénovation récente avec le remplacement des tatamis, de l'éclairage et la réfection des vestiaires, le Judo Club Evian Chablais Léman Arts Martiaux vient d'ajouter une touche personnelle aux travaux menés par la Ville. Une touche qui occupe tout de même un pan de mur de 12 par 4 mètres du dojo. Le 8 janvier, les élus en charge du sport et les membres du club étaient réunis pour inaugurer une superbe fresque représentant un paysage typique du Japon.

Ce projet est né au retour du voyage du club au pays du soleil levant en 2019. Une quarantaine de membres du club et des représentants de la ville avaient effectué un séjour à Yamanakako, au pied du Mont Fuji. *"Nous voulions mettre cet échange en valeur"* explique Christophe Chéreau, président du club, avec l'idée d'immortaliser ce voyage avec une fresque. Le club mettra presque deux ans à trouver l'artiste local à qui confier ce travail. La perle rare s'appelle Loïc Lavenu. Il s'agit d'un tatoueur de renom, fan de culture nippone, connu sous le pseudonyme de Xoïl. Aidé par sa compagne Risei, d'origine japonaise et conseillé par Olivier Rosset, graphiste et membre du club, ils ont réalisé cette fresque en un temps record. Une œuvre financée par le club avec l'aide d'un sponsor que tout un chacun peut venir admirer aux heures d'ouverture.



## Formation au BNSSA : la collaboration Evian-Publier-Thonon a porté ses fruits

Comme partout en France, le Chablais est confronté à une pénurie de maîtres-nageurs sauveteurs (MNS), notamment en période estivale. Pour remédier à ce manque de personnel, Evian, Thonon et Publier ont lancé en début d'année un partenariat inédit en proposant de financer une partie de la formation au brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) pour dix Chablaisiens.

En contrepartie, l'élève s'engage à travailler au minimum deux mois au sein des structures. A l'issue de cette formation, les diplômés seront répartis entre les trois communes. Pour éviter le problème de l'hébergement, la formation s'adressait uniquement aux jeunes dès 17 ans, résidant dans le Chablais.

L'appel a été entendu puisque huit jeunes ont été retenus pour suivre la formation. Un nombre qui permet de couvrir une large partie des besoins des trois centres nautiques. Prochaine étape, encourager les titulaires du BNSSA à poursuivre leur formation pour devenir maître-nageur sauveteur (MNS)





La médiathèque municipale C.F. Ramuz vient de rejoindre le réseau de "bibliothèques Daisyrables". 56 bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie participent à ce dispositif.



La médiathèque dispose d'un lecteur Daisy pour tester le dispositif.

## La médiathèque a rejoint le réseau "bibliothèques Daisyrables"

Initié par le Direction de la lecture publique en partenariat avec l'association Valentin Haüy, celui-ci propose un accès illimité et gratuit à des livres audio dans un format adapté (DAISY). Ce service s'adresse exclusivement à toute personne empêchée de lire en raison d'un handicap moteur, visuel, cognitif ou psychique ou de troubles dys (troubles spécifiques du langage et des apprentissages).

En intégrant ce réseau, la médiathèque veut en effet favoriser l'accès au livre et à la lecture des personnes en situation de handicap. Elle se positionne aussi comme un lieu de ressources et d'informations. Grâce à ce dispositif, elle a accès à 50 000 livres sur le site de la médiathèque de l'association Valentin Haüy (AVH) : <https://eole.avh.asso.fr>

Les livres audio en format Daisy sont des livres structurés permettant une navigation aisée à l'intérieur du texte. Une fois téléchargé, le livre en format Daisy peut être gravé sur un CD. Il peut aussi être enregistré sur une clé USB ou une carte SD. Il peut être lu sur un appareil spécifique, dit "lecteur Daisy", dans lequel il suffit d'insérer le CD, la carte SD ou la clé USB. La médiathèque dispose d'un lecteur de ce type. Il peut aussi être lu sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone, après avoir installé un logiciel ou une application spécifique.



## La médiathèque équipée d'un télé-agrandisseur

La médiathèque est équipée depuis peu d'un télé-agrandisseur. Cet appareil de grossissement pourvu d'un écran, d'un plateau de lecture et d'une caméra permet d'agrandir tout document placé sous l'objectif. Des boutons facilement accessibles positionnés devant l'écran permettent de traiter les images reçues, de les grossir, augmenter leurs contrastes, changer les couleurs, etc.

Ce dispositif permet aux personnes souffrant de troubles visuels ou de basse vision de compenser leur déficience lors de la lecture. Il représente un bon complément aux collections en "grands caractères" déjà disponibles à la médiathèque. Cet appareil est mis gracieusement à disposition des usagers par Alexis Cantenot de la boutique Optic 2000 rue Nationale.



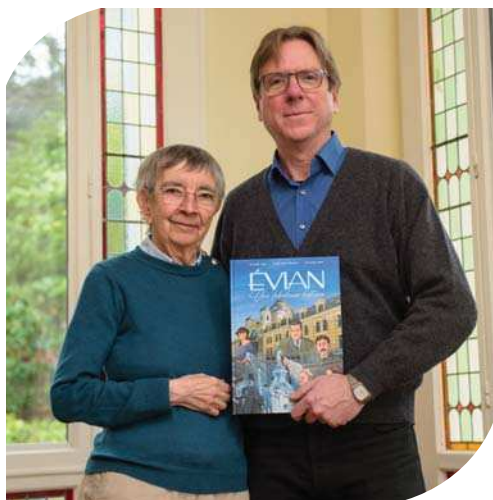
## Avec e-médi@s, des ressources numériques gratuites pour tous

La Ville d'Evian a signé en 2017 une convention avec Savoie-biblio qui permet aux abonnés de la médiathèque d'accéder gratuitement à des ressources numériques. Ces ressources ont été fortement améliorées et augmentées récemment. Elles sont disponibles via e-médi@s, la bibliothèque numérique par Savoie-biblio. Elles complètent l'offre documentaire de la médiathèque. L'offre comprend la presse en ligne (plusieurs centaines de magazines et journaux), de l'autoformation pour apprendre à son rythme et Savoie-Ciné-Biblio, une sélection de films, disponibles 24h/24, pour toute la famille., des spectacles, des livres numériques ou encore, des jeux vidéos.

Pour bénéficier d'un accès, il suffit d'être inscrit à la médiathèque et de se connecter à <https://www.savoie-biblio.fr/numerique/> Si votre compte (identifiant et mot de passe) n'est plus valide, n'hésitez pas à contacter la médiathèque : [mediatheque@ville-evian.fr](mailto:mediatheque@ville-evian.fr)



## Quand l'histoire d'Evian se raconte dans les bulles



Claude Yvette Gerbaulet et Jean-Michel Henny sont à l'origine du projet.

"Mondialement célèbre pour son eau minérale, Evian-les-Bains est aussi le lieu d'une histoire riche et passionnante. Etape médiévale d'un pèlerinage légendaire, place d'armes et résidence des Ducs de Savoie, théâtre des guerres de religions et des conflits entre la maison de Savoie et ses puissants voisins, station thermale florissante et lieu des rendez-vous mondains de la Belle Epoque, grand témoin des conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle, la cité évianaise a vécu des petites et des grandes histoires". Autant d'épisodes qu'un duo de passionnés d'histoire a voulu raconter de façon originale, en BD. Le grand mérite de l'ouvrage tient d'abord à sa rigueur historique. Un ouvrage écrit à quatre mains par deux amoureux d'Evian, Claude Yvette Gerbaulet, docteur en médecine, conférencière et mordue d'histoire et de patrimoine et Jean-Michel Henny, philosophe, aussi féru d'histoire, président de l'association des Amis du Châtelet. Le récit prend sa source dans un ouvrage écrit par Claude Yvette Gerbaulet "Evian-les-bains, un patrimoine". "L'idée de la BD a été de vulgariser l'histoire d'Evian qui était très méconnue de ses habitants" précise l'auteure. L'autre qualité de l'ouvrage tient à la justesse du trait de Jean-Marie Cuzin, artiste accompli, à la fois peintre et dessinateur. Auteur de nombreux albums de BD historiques, ce Toulonnais s'est inspiré de photos, de cartes postales et de gravures pour donner corps à l'histoire de la ville. L'ouvrage est publié par les éditions du Signe. Il est disponible en librairie et à la boutique du Palais Lumière, au prix de 19,90 €.



## Pour les 10 ans de l'orgue, AGONDA sort le grand jeu

Il y a déjà 10 ans en mai 2014, l'association AGONDA (Amis des Grandes orgues de Notre-Dame de l'Assomption) inaugurerait les Grandes orgues d'Evian. La réussite de ce projet représente l'aboutissement de 16 ans de mobilisation active de l'association et de ses adhérents aux côtés de la Ville. Un projet articulé autour de deux axes : pédagogique avec la création d'une classe d'orgue sous l'égide de Jean-François Vaucher, professeur honoraire du conservatoire de Lausanne et Daniel Chappuis, titulaire des orgues de Vevey ; culturel avec la mise en place d'une programmation annuelle variée. Un projet qui a reçu l'aval de la DRAC Rhône-Alpes, puis du ministère de la Culture qui a participé à son financement. Le choix s'est porté sur un orgue d'esthétique française (43 jeux, 3 claviers de 61 notes) et sa réalisation a été confiée à l'atelier de facture d'orgues Pascal Quoirin. Deux ans de travail ont été nécessaires à l'équipe pour construire cet instrument exceptionnel. Pour fêter ses 10 ans, AGONDA sort le grand jeu avec l'édition de l'intégrale de l'œuvre "Le Clavier bien tempéré" de J.-S. Bach, enregistré par Jean-François Vaucher. Pour cet anniversaire, l'association propose une série de rendez-vous à ne pas manquer :

### ► Dimanche 17 mars : Concert-vernissage

à l'occasion de la sortie de l'œuvre "Le clavier bien tempéré", Jean-François Vaucher met en parallèle des extraits de cette œuvre avec une pièce de F. Liszt. Eglise, 17h. 15 € / 10 €.

### ► Dimanche 21 avril : Concert exceptionnel de l'Orchestre symphonique des médecins de France

associant l'orgue soliste (avec l'organiste Luka Akaeda Santesson) et l'orchestre dirigé par Flavien Boy, avec un programme autour de Bach, père et fils mettant en relief les différentes sonorités de l'orchestre. Eglise, 17h. 20 € / 15 €.

### ► Week-end anniversaire les 4 et 5 mai :

**Samedi 4 mai :** Conférence sur la conception et le montage des Grandes Orgues par Pascal Quoirin, travaillant actuellement à la reconstruction des Grandes Orgues de Notre-Dame-de-Paris. Eglise, 18h. Entrée libre.

**Dimanche 5 mai :** Improvisations musicales par plusieurs organistes de renom : Thibaut Duret, Daniel Chappuis, Antonio Garcia, Stan Theodas, autour des œuvres picturales de Félix Ziem, en lien avec l'exposition du Palais Lumière. Eglise, 18h. 20 € / 15 €.

Chaque concert sera suivi d'un moment convivial avec les artistes.

CD disponibles au Palais Lumière, à la Maison Gribaldi et à l'office de tourisme.

Billet "Pass 3 concerts" : 45 € / 35 € / Gratuité - 10 ans et élèves du conservatoire.



## Vos prochains rendez-vous

Ce calendrier n'est pas exhaustif.  
Retrouvez tous les événements sur : [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



### Mercredi 3 avril Théâtre musicale "La Révolte de l'Ange"

Dans un esprit de cabaret pop-rock, mêlant les univers esthétiques de Tim Burton et de Björk, Johanny Bert imagine les confessions d'un ange qui rêve d'en finir avec l'immortalité...  
*Théâtre du Casino, 20h30.*  
[www.mal-thonon.org](http://www.mal-thonon.org)



### Du 29 au 31 mars Marathon du piano "Musique et Jeux olympiques"

Entre concerts, conférences et animations, l'association Terres musicales vous propose un week-end pianistique à un rythme effréné  
*Palais Lumière, 10h-18h. Entrée libre.*



© David Anémian

### Samedi 6 et dimanche 7 avril 7<sup>e</sup> Salon livres et patrimoine & Salon international des voyages

Invitée d'honneur : la Tunisie  
*Centre-ville, entrée libre.*  
Plus d'infos :  
04 50 75 04 26

### Samedi 4 mai Ouverture du centre nautique

A vos maillots ! Le Centre nautique ouvre grand ses espaces pour une nouvelle saison jusqu'au 22 septembre  
[www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



### Samedi 13 avril Théâtre "La Dernière Allumette"

Quand la fiction permet la rencontre entre deux enfants héros de la littérature, l'une inventée par Andersen, l'autre par Hugo. Tous les rêves d'accomplissement sont alors permis.  
*Théâtre du Casino, 10h30. www.mal-thonon.org*

### Samedi 27 avril Urban trail

Une course, une vraie, ouverte à tous !  
Et hors des sentiers battus.  
[www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



### Samedi 18 et dimanche 19 mai FestiLéman

Rendez-vous populaire et festif.  
Au programme : environnement, nautisme, patrimoine, gastronomie et musiques...  
*Sur le lac et les quais, du centre nautique au port de plaisance.*  
[www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



### Ouverture du funiculaire

En voiture ! Le funiculaire reprend du service tous les jours jusqu'au 29 septembre. Le transport est gratuit.  
[www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)





**Dimanche 26 mai**  
**Cyclotour du Léman**

La Course cyclo la plus pittoresque autour du lac fait étape à Evian  
Esplanade du port

**Samedi 25 mai**  
**Musiques du Monde "Trio Kafé Gáta"**

Se faufilant entre les répertoires de Grèce et Turquie ou des Balkans, le Trio Kafe Gata fait briller toute la richesse des musiques modales d'Europe orientale.  
Théâtre du Casino, 20h30. [www.mal-thonon.org](http://www.mal-thonon.org)



© Trio Kafé Gata

**Mardi 4 juin**  
**Théâtre de marionnettes**  
**"Chaussure(s) à son pied"**

Un spectacle qui aborde avec humour et tendresse notre désir controversé de réincarner Cendrillon.  
Théâtre du Casino, 20h30. [www.mal-thonon.org](http://www.mal-thonon.org)



© Maxres de Faut



**Vendredi 7 juin**  
**Arrivée du rallye**  
**Natur'elles aventures**

Le premier rallye 100 % féminin, 100 % naturelle et électrique.

**Dimanche 23 juin**  
**Passage de la flamme olympique**

Historique ! La flamme fait un passage remarqué à Evian et les Evianais lui font honneur.



**Mercredi 12 et jeudi 13 juin**  
**Coupe des Alpes**

Depuis plus de 30 ans, c'est le rendez-vous incontournable des grands événements automobiles historiques. 25 marques, plus de 100 autos  
[www.rallystory.com](http://www.rallystory.com)



**Du lundi 17 au samedi 22 juin**  
**"Semaine Sport'ouvertes"**

Venez découvrir de nouvelles activités dans les clubs sportifs !



**Exposition**



© Marc Pessin

**Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin**  
**"Marc Pessin, une civilisation oubliée"**

Connaissez-vous la civilisation Pessinoise ? Avez-vous déjà contemplé les céramiques, les sceaux, les tablettes, les écrits mystérieux ? En réalité, qu'est-ce qui fait patrimoine ? Voici une question qu'a pu se poser Marc Pessin, artiste fasciné par le passé et ce qui reste dans la mémoire.

Marc Pessin (1933-2022) est un artiste autodidacte originaire de Paris mais profondément ancré dans le territoire de la Chartreuse. Graveur, peintre et archéologue de l'imaginaire. Il était également le fondateur de la maison d'édition Le Verbe et l'Empreinte où il créait avec passion des livres gravés.

L'exposition rend hommage au découvreur et à l'inventeur de la civilisation Pessinoise.  
Galerie 29, du mercredi au samedi de 14h30 à 18h (et sur rendez-vous). Entrée libre.



Henri Martin.  
Le Bassin à Marquayrol.  
Huile sur toile. 81,5 x 100,5 cm.  
Coll. part. Ph. Galerie Alexis Pentcheff



Henri Le Sidaner. Sur les dunes, Etaples, 1888.  
Huile sur toile, 46 x 61 cm. Coll. part.  
Ph. Yves Le Sidaner

## Henri Martin, Henri Le Sidaner, deux talents fraternels

Pour la première fois depuis leurs disparitions, les peintres Henri Martin (1860-1943) et Henri Le Sidaner (1862-1939), seront réunis au Palais Lumière à Évian. Les deux amis ont exploré les frontières du symbolisme avant de devenir des figures emblématiques du mouvement intimiste de la Belle Époque.

Tout au long de leurs glorieuses carrières, Henri Martin et Henri Le Sidaner ont été considérés comme deux talents fraternels. Même s'ils appartenaient pleinement à la génération symboliste éprise de musique et de poésie, les deux camarades avaient l'amour de la nature chevillé au corps. Après une exposition itinérante au Japon, Yann Farinaux-Le Sidaner, spécialiste du courant intimiste, et William Saadé, conseiller artistique du Palais Lumière, les réunissent à Évian, pour la première fois en Europe depuis leurs disparitions. À travers 120 tableaux, l'exposition propose un voyage en France entre Nord et Sud à travers le dernier courant majeur de l'art français dévolu à la nature... Elle retrace le parcours et l'évolution de ces infatigables travailleurs. Calme, lumière, joie... les clartés ensoleillées de la terre méridionale et les effets apaisés de l'âme septentrionale se répercutent au fil de l'exposition. Le public pourra apprécier la riche production symboliste d'Henri Martin : les études pour ses grands décors, Labastide-du-Vert, Collioure... Tout en plongeant dans l'intimité d'Henri Le Sidaner : la retraite d'Etaples, les voyages d'études et les tables de Gerberoy que ses convives viennent à peine de quitter... Cette exposition est conçue en partenariat avec le musée Singer Laren aux Pays-Bas et le musée Baron Martin à Gray.



Henri Martin. Le Bassin. Huile sur toile, 66 x 88cm.  
Coll particulière, Bruxelles. Ph. Galerie Alexis Pentcheff

A découvrir du 8 juin 2024 au 5 janvier 2025,  
tous les jours 10h-18h (lundi, mardi 14h-18h)  
et les jours fériés en France et en Suisse.  
Ouvert le mardi 10h-18h pendant les vacances scolaires.  
Tél. 04 50 83 15 90.  
• 9 € / 7 € (tarif réduit) / Gratuit - de 16 ans  
50 % de réduction avec la carte Avantages.  
• Visites commentées pour les individuels  
tous les jours à 14h30 : 4 € en plus du ticket d'entrée.

## L'exposition Félix Ziem est à voir jusqu'au 21 avril

Peintre des ciels méditerranéens et d'un Orient des Mille et une nuits, Félix Ziem fut un artiste nomade, inclassable, excentrique. Il débute sa longue et prolifique carrière dans les années 1840 en découvrant, ébloui, la Méditerranée puis Venise. Grand voyageur, ami des peintres de Barbizon, admirateur du Lorrain et de Turner, Ziem occupe une place originale dans l'art du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Palais Lumière présente une sélection de 100 peintures, aquarelles et dessins issus en grande partie de la donation faite par Ziem en 1905 au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

Félix Ziem, Venise, La place Saint-Marc, inondation, après 1863.  
huile sur toile, coll. Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris





## ÉVÈNEMENT



Le compositeur Jean-Pierre Armanet, auteur de *Matchpoint* pour pianistes et boxeurs, sera de la partie.



## Du 29 au 31 mars, le Marathon du piano fait rimer "Musique et Jeux olympiques"

C'est sur le thème "Musique et Jeux olympiques" que se jouera la 8<sup>e</sup> édition du Marathon du piano qui aura lieu du 29 au 31 mars prochain. Outre les liens forts que partagent tant les sportifs que les musiciens dans la préparation de la performance, la gestion mentale, la discipline par la répétition ou l'entraînement, le sport et la musique sont les vecteurs de liens sociaux, par le rassemblement qu'ils entraînent et le travail en équipe qu'ils exigent. "Au travers de la musique et du sport, c'est également la promotion de la diversité culturelle que nous souhaitons mettre à l'honneur plus que jamais dans cette nouvelle édition, et porter telle la flamme olympique" précise Emilie Couturier, directrice artistique de l'association Terres musicales instigatrice de l'événement.

Les sportifs Jeannie Longo, championne cycliste au palmarès unique, Saïd Bennajem, ex-champion et directeur sportif, les clubs sportifs de la région éviaise et lémanique, et les artistes, le compositeur Jean-Pierre Armanet (auteur de *Matchpoint* pour pianistes et boxeurs), le pianiste sportif François-René Duchâble, plus de vingt artistes professionnels et intervenants médico-sportif ou coach, ainsi que la soixantaine de pianistes amateurs venus du bassin lémanique, partageront la scène musicale et sportive lors des concerts, conférences, ateliers ou rencontres du festival.

Programmation complète et billetterie : <https://marathondupiano.com/>

### Un concert "Trombolymp" le 24 mars

A vos agendas ! En prélude à cette année olympique, le conservatoire en partenariat avec l'Harmonie d'Evian et le soutien du Département, réunira 70 élèves trombonistes de toute la Haute-Savoie le dimanche 24 mars.

Au programme la création pour Quatuor de trombones "Rhapsodie cinématographique".

Palais des festivités, 17h. Entrée libre.



## Festiléman met le Léman à l'honneur

Belle fête populaire, unique sur les rives lémaniques, Festiléman aura lieu les 17, 18 et 19 mai dans un format XXL. Pour cette 5<sup>e</sup> édition, le festival s'ouvre plus encore à la vie de tous les acteurs du Léman. Ainsi, sept espaces ou villages événementiels thématiques réunissant une centaine d'exposants, acteurs locaux et associations. Festiléman, c'est à nouveau la promesse de découvrir la richesse de la vie du Léman autour des thèmes de l'environnement, de la nature, du nautisme, de la jeunesse, de la gastronomie, de l'histoire, de la culture, de l'artisanat, sans oublier, le tourisme.

Au programme, de nombreuses animations, des découvertes, des jeux, des ateliers, des dégustations, des démonstrations au cœur des villages événementiels, ou bien sur le lac avec deux nouveaux espaces : l'un aux acteurs nautiques et sportifs au centre nautique, l'autre au modélisme naval et acteurs du Léman au port de plaisance. Festiléman propose aussi une palette sonore riche et variée avec une centaine de musiciens sur scène et en déambulation.

L'ouverture musicale du Festiléman aura lieu vendredi 17 mai à 19h avec les groupes "Musiques actuelles" du Conservatoire.



## “Maintenir le niveau d’investissement”

Le 12 février s’est tenu le débat d’orientation budgétaire. Comme c’est la règle, il a permis au conseil municipal d’échanger sur les grandes orientations et les objectifs financiers de la commune au regard de ses ressources.

Les impacts économiques de l’inflation, de la baisse du pouvoir d’achat et de la crise immobilière ont des conséquences accentuées pour notre département et notre ville. Le budget 2024 est donc marqué par une situation dégradée, avec une baisse des recettes fiscales, en particulier les droits de mutation sur les ventes immobilières, un coût de l’énergie encore élevé et des dépenses incompressibles en augmentation, comme la rémunération des agents et l’achat de biens.

Malgré ce contexte tendu, la Ville a fait le choix de maintenir le niveau d’investissement à hauteur de 12,7 millions d’euros. Pour garantir l’avenir de la commune, nous poursuivons donc nos investissements dans les infrastructures, la requalification urbaine, l’éducation, le patrimoine, les équipements sportifs, l’environnement, la rénovation et la transition énergétique et bien d’autres domaines.

Tous ces projets tiennent compte de la situation financière et des besoins de la collectivité. Ils sont listés dans le “Plan pluriannuel d’investissement”, qui est partagé en toute transparence avec l’ensemble des élus, dans les différentes commissions.

La capacité de désendettement de la Ville est de 6,8 ans en 2023, bien en deçà du seuil maximum fixé à 12 ans pour une commune.

Ces investissements profiteront pour plus de la moitié aux entreprises du territoire. De plus, facteurs de croissance, ils stimulent à leur tour l’investissement privé, créent des emplois et augmentent nos recettes fiscales. En résumé, ils rendent notre commune plus attrayante pour les résidents, les entreprises et les investisseurs.

Pour mener à bien sa politique d’investissement, la Ville va obtenir des subventions publiques et des financements privés pour près de 5 millions d’euros.

Cette stratégie s’accompagne d’une gestion financière prudente avec un plan d’économies sur les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un service public de qualité.

A ce propos, comme j’ai pu l’affirmer à plusieurs reprises, la sécurité est au cœur de nos préoccupations. Les 3 % alloués à la police municipale dans le budget communal ne résument évidemment pas à eux seuls notre engagement dans ce domaine.

Il va de soi que la sécurité est au centre de tous les aménagements, petits et grands, que la Ville met en œuvre. C’est notamment le cas de ceux qui sont réalisés, étape par étape, dans le cadre du plan de mobilité. Ces aménagements ont pour objectif de rééquilibrer l’usage de l’espace public pour la sécurité des piétons et des cyclistes.

Contraintes urbaines et topographiques, difficultés techniques, la mise en œuvre du plan de mobilité présente de nombreux défis, mais soyez assurés qu’il se met en place progressivement, dans la concertation, en lien avec les groupes citoyens et les associations. Une démarche participative à laquelle nous sommes attachés.

Evian Avenir avec Josiane Lei

## Chères Evianaises, chers Evianais

Dans notre dernière tribune, nous pointions déjà l’incohérence des choix de l’équipe municipale au pouvoir et dénonçons le gaspillage d’argent public.

Aujourd’hui nous restons profondément préoccupés par la direction que choisit cette équipe jour après jour.

Lors du dernier débat budgétaire, sans grande surprise, les recettes de 2023 sont inférieures à celles de 2022. Mais ce n’est pas le seul sujet d’inquiétude !

Le niveau d’épargne est aujourd’hui à zéro et la capacité de désendettement ne fait que grimper. Nous avons là le parfait cocktail pour une dépendance totale à l’endettement pour notre ville.

Quant aux recettes attendues et au plan d’investissement se sont de grandes nébuleuses

Nous ne pouvons ignorer plus longtemps cette opacité. Trop souvent, nous assistons à des dépenses extravagantes pour des projets de prestige, davantage motivées par la volonté de paraître que par le souci d’amélioration de notre ville. Il est incompréhensible que l’argent des contribuables soit gaspillé dans des projets inutiles alors que tant de besoins restent sans réponse.

Prenons pour exemple la protection des citoyens, un droit fondamental indérogable. Malgré cela, les incidents se multiplient de manière préoccupante, créant un climat d’insécurité qui impacte significativement la qualité de vie de chacun.

Lorsque nous faisons des propositions destinées à assurer la viabilité financière de notre ville sur le long terme, pour garantir la pérennité des services publics et améliorer le quotidien de nos habitants, celles-ci sont moquées ou sont tout simplement ignorées !

Aujourd’hui nous disons STOP !

Nous exigeons une gestion transparente et responsable des finances publiques, avec un accent mis sur les investissements qui répondent réellement aux besoins des habitants.

Nous demandons des mesures concrètes et efficaces pour garantir la sécurité de tous, en renforçant les effectifs de nos forces de l’ordre, en améliorant l’éclairage public et en développant des programmes de prévention adaptés. Et surtout, l’arrêt des réponses habituelles de la Maire “Nous y travaillons, nous ne sommes pas insensibles”, car les habitants ont besoin d’actes et plus de promesses !

Il est temps de mettre fin à la politique du “tout pour l’image” qui prime au détriment du bien-être réel de nos concitoyens. Nous avons besoin d’un leader qui écoute véritablement les préoccupations de la population, agisse avec discernement et engagement pour le bien commun, plutôt que de chercher à se mettre en valeur à travers des projets vides de sens.

Ensemble, nous devons exiger un changement. Nous avons besoin d’une politique municipale qui place la sécurité et l’intérêt général au cœur de ses priorités, qui gère les ressources de manière responsable et œuvre réellement pour améliorer la vie de tous les habitants.

Nous devons tous nous mobiliser pour un avenir meilleur. Choisissons le changement. Il est temps de prendre position pour une ville plus sûre, plus juste et plus prospère pour tous. Ensemble, nous sommes plus forts.

L’équipe Evian 2.020-2.026 - [contact@evian2020.fr](mailto:contact@evian2020.fr)

## Sécurité, incivilité, délinquance : des solutions existent.

Evian subit une augmentation des incivilités, des actes de délinquance et de violence. Sa quiétude a disparu.

Pour tenter d'y répondre, la Municipalité a organisé une réunion publique sur ce thème : les nombreux participants, preuve que ce problème est devenu central, ont interpellé la majorité. Retrachée derrière un aveu d'impuissance face à ce phénomène, aucune solution concrète n'a été proposée, la seule réponse étant la promesse de tenir de nouvelles réunions...

Au quotidien, les nombreuses et coûteuses caméras de surveillance ont montré leur insuffisance face aux délinquants qui contournent le problème en se cachant derrière leur capuche et leur rapidité d'exécution, ainsi que face aux vitesses excessives des voitures, aux trottinettes qui roulent sur les trottoirs, aux bruits des pétarades...

Il nous semble essentiel d'être force de propositions afin de trouver des solutions avec l'ensemble des acteurs impliqués, polices, services sociaux et de la jeunesse, écoles.... La liste d'Isabelle Lang a demandé la création d'une commission sécurité sans pour le moment trouver le moindre écho. De façon urgente, il serait nécessaire de renforcer significativement notre police municipale. Il est essentiel d'avoir plus de présence, plus de visibilité et d'écoute. S'il est effectivement difficile de recruter dans notre territoire onéreux, des communes voisines ont bien réussi à augmenter leurs effectifs ! Pourquoi pas nous ? La ville pourrait innover avec des logements dédiés aux nouveaux arrivants pour leur laisser le temps de l'installation et réfléchir à certains avantages.

Mais la police elle-même ne pourra agir efficacement que si elle est épaulée par les services sociaux et le service jeunesse. Les éducateurs de rue ont une importance primordiale dans la prévention des incivilités et de la petite délinquance. Être présents, à l'écoute des jeunes mais aussi des parents est essentiel. Trop de parents ont démissionné, ne sachant que faire et comment agir face à leurs enfants violents : ils doivent être accompagnés par les services sociaux qui peuvent proposer des aides.

Certaines villes investissent dans la formation de brigades contre les incivilités en tout genre : le bruit, les mégots, le stationnement gênant, les trottinettes et vélos dans les rues piétonnes... Une brigade verte avait été créée, devait être réactivée mais elle semble avoir disparu.

Tous concernés, tous impliqués ! Engager les citoyens est aussi un levier : un tirage au sort d'habitants par quartier assurant une bonne représentativité ; de vraies réunions de concertations afin d'en tirer des propositions d'aménagements, des modifications de l'espace public. Les solutions sont parfois simples et différentes selon les quartiers.

Voici quelques exemples de pistes pour avancer. Certaines sont coûteuses mais correspondent à un vrai choix politique, ô combien nécessaire, pour notre bien vivre à tous et pour qu'Evian retrouve sa quiétude ! Le discours fataliste d'impuissance du politique n'est pas acceptable.

Liste #PQNAE - <https://parcequenousaimonsevian.blogspot.com/>

## Evianaise, Evianais,

Alors que Madame le Maire, l'Humain, l'Economie, l'Environnement, ses trois fidèles alliés s'apprêtent pour le grand bal du Carnaval d'Evian, alors que chacun rivalise à gorge déployée, que l'Economie se réjouit de l'association de la ville d'Evian avec la ville de Montreux, envisage un partenariat avec Megève, Grenoble, pourquoi pas Saint-Tropez ? Que l'Environnement s'enorgueillit de mobilité douce, de biodiversité - Vive les zones vertes ! - d'ODD - Vive les acronymes ! -

Alors que l'Humain, en fourreau rouge, fait mine, acquiesce, s'est laissé entraîner dans la frénésie de la danse, au risque de gâcher la fête, je dis "Bas les masques !", il est temps de jouer franc jeu.

L'équipe majoritaire déclare que la ville d'Evian n'a plus de budget, les illuminations de Noël et animations en tout genre (hors Les Flotins) sont passées à la trappe au grand dam des commerçants qui déplorent ces coupes. Plus de budget non plus pour chauffer la Buvette Cachat récemment restaurée, pour offrir la plante de Noël aux conseillers municipaux, au revoir la tradition, vive la modernité !

Nécessité est d'absorber les dettes de la MJC, toujours en redressement judiciaire, d'éponger le déficit de la CCPEVA de 1,48 millions d'euros. Une fois de plus, le citoyen, vous, moi, mettrons la main à la poche. Question ouverte à Madame le Maire qui siège au conseil d'administration de la CGN s'évertuant à rapprocher les deux rives : pourquoi un tel déficit ? Pourquoi une telle faiblesse de nos politiques locales dans les accords passés avec la Suisse ? L'agitation autour de la mobilité douce retombe comme un soufflé puisque le budget ne lui consacre qu'un modique 1%. Le méthaniseur du Gavot n'était-il qu'un énième effet d'annonce ? Le compostage ne pouvant être traité sur place est dirigé vers Perrignier.

Achevons notre soirée de dupes en apothéose : le PLU, toujours en cours, il s'affine, il s'affine, région du fromage oblige. Plus de deux ans de gel de permis à Evian, autant pour relancer l'immobilier, pour remettre l'argent des taxes dans les caisses. Peu de permis ont été déposés, certes, empêchés par l'active dissuasion du tonitruant adjoint dédié à la tâche.

Parmi eux, un, à peine entrevu en commission d'urbanisme, a été accordé à la Holding "Financière Saint-Germain" SARL qui construit une maison individuelle de près de 700 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 3 800 mètres. Surtout ne pas citer le nom du gérant, quel mal y aurait-il à le faire ?

"C'est un riche", ai-je bien entendu ?

"On ne prête qu'aux riches", c'est bien connu.

Evianaise, Evianais, rions de tout "de peur d'être obligé d'en pleurer." (Beaumarchais)

Stéphane Berthier, Conseiller municipal

EXPOSITION

# Henri Martin Henri Le Sidaner deux talents fraternels

En partenariat avec le musée Singer Laren aux Pays-Bas  
et le musée Baron Martin à Gray

Palais Lumière Evian  
8 juin 2024 - 5 janvier 2025



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

haute  
savoie  
le Département

musée  
BARON  
MARTIN

SINGER LAREN



ville  
Evian



Henri Martin - Le Bassin à Marquayrol, Hôtel de Ville, Coll. part. Musée Baron Martin à Gray